

Formation

Audit et Contrôle des Marchés Publics

Référence :	POL 06
Durée :	2 semaines
Date :	Du 02 au 13 Juin 2025
Type de formation :	Inter-Entreprise
Lieu :	INTERNALE CONSULTING-CASABLANCA (MAROC)

Prix et modalités de paiement

Le bulletin d'inscription doit être accompagné du justificatif du règlement des frais de participation, par virement à l'ordre de :
INTERNALE CONSULTING, Coordonnées bancaires :

Attijariwafabank SUCC. YACOUB EL MANSOUR

Code Banque	Code Ville	Référence du Compte	Clé de contrôle	Code SWIFT
007	780	00 0115500001141	80	BCMAMAMC

Prix/ Participant : 4200,00 € comprenant :

- Les frais de formation, les frais relatifs aux supports de formation.
- Les pauses café, pendant toute la durée de la formation, le transport de l'aéroport au lieu de résidence et du lieu de résidence à l'aéroport en fin de formation.

Avantages :

- ✦ **Chaque participant reçoit au choix un ordinateur portable, une tablette 4G ou un bilan de santé**
- ✦ **Le Petit déjeuner**
- ✦ **Appuis à la restauration**
- ✦ **Le transfert vers le lieu de formation pendant toute la durée de la formation**
- ✦ **Une Clé USB pour le stockage de vos données**
- ✦ **Une Carte SIM**



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- ✚ **Connaître** les principes fondamentaux de gestion et de contrôle des marchés publics.
- ✚ **Comprendre** les réglementations, dispositifs, et acteurs impliqués dans les marchés publics.
- ✚ **Appliquer** les méthodologies de définition des besoins, de mise en concurrence et de contractualisation.
- ✚ **Analyser** les processus de passation et d'exécution des marchés pour identifier les non-conformités.
- ✚ **Évaluer** les dispositifs et pratiques en matière de lutte contre la fraude et la corruption.
- ✚ **Concevoir** des missions d'audit interne adaptées aux spécificités des marchés publics.

PUBLIC CIBLE : Responsables des achats, auditeurs internes, agents de contrôle, cadres administratifs et financiers.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Pédagogie interactive participative, une série de discussions fera l'objet d'échanges entre les participants et le formateur
- Etudes de cas « tirées des expériences professionnelles des participants »
- Construction d'un plan d'action individuel à l'issue de la formation

PROGRAMME DE FORMATION.

Module 1 : Principes de gestion et de contrôle des marchés publics

- Définition des besoins, mise en concurrence et contractualisation.
- Les dispositifs des marchés publics : réglementations, acteurs et institutions.
- Les différents types de contrôle.
- Les structures de suivi et de contrôle des marchés publics.

Module 2 : Organisation d'une mission d'audit interne

- Élaboration des termes de référence.
- Les différentes missions d'audit interne.
- Construction du rapport d'audit.
- Approches et outils pour l'évaluation des risques.

Module 3 : Audit du dispositif des marchés publics

- Réglementations, acteurs et procédures des marchés publics.
- Évaluation des conditions nationales de passation des marchés.
- Conformité des processus avec les normes en vigueur.
- Méthodes d'audit participatif.

Module 4 : Audit de la mise en concurrence

- Analyse de la définition des besoins (CDC, DAO).
- Audit du déroulement des procédures et de l'attribution (PV, contrôles).
- Typologie des infractions et mesures correctives.
- Gestion des litiges et recours.

Module 5 : Audit de la contractualisation

- Analyse des clauses contractuelles et optionnelles réglementaires.
- Évaluation des pouvoirs de signature et d'approbation.
- Modalités de recours en cas de litige.
- Processus de suivi post-contractuel.

Module 6 : Audit de l'exécution technique et financière

- Conformité technique des travaux et dépenses effectuées.
- Analyse de la conduite générale du projet.
- Évaluation des mesures correctives mises en place.
- Outils de suivi et tableaux de bord.

Module 7 : Détection et lutte contre la fraude et la corruption dans les marchés publics

- Typologie des fraudes et modes opératoires.
- Techniques d'identification des signaux d'alerte.
- Mesures préventives et répressives.
- Collaboration entre institutions et organismes de contrôle.